



UIA

Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

www.uianet.org

PARIS

30 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE
CONGRÈS UIA
PARIS 2024

OPPORTUNITÉS de
PARTENARIAT

#UIAPARIS

Une **opportunité unique** de contacter
un **réseau inégalé** d'avocats
internationaux, cabinets et barreaux



NOTRE MISSION :

construire des relations à long terme
avec nos sponsors et créer des partenariats
mutuellement bénéfiques.

UN APERÇU DE L'UIA

MISSION

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle qui favorise le développement professionnel et l'échange international d'informations et d'idées. Elle promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

OBJECTIFS

- > **Promouvoir** les principes essentiels de la profession juridique.
- > **Contribuer** à l'enrichissement professionnel de ses membres grâce aux échanges d'information établis par ses commissions et groupes de travail.
- > **Intervenir** fréquemment en faveur des avocats emprisonnés ou persécutés.

CRÉÉE EN 1927, L'UIA A ÉTÉ LA PREMIÈRE ORGANISATION JURIDIQUE À



> **Réaliser**
une charte sur
l'exercice de la
profession d'avocat
au XXI^e siècle



> **Adopter**
une résolution
sur les pratiques
multidiscipli-
naires



> **Soutenir**
publiquement le
droit à la santé
comme un droit
humain fondamental



> **Se positionner**
de manière forte
en faveur de
l'abolition de la
peine de mort



> **Adopter**
une résolution sur
« mondialisation,
tolérance et
droit »

L'UIA EN CHIFFRES

150
barreaux

2 millions
d'avocats représentés

Présente dans
110 pays

41
commissions
spécialisées

Plus de **20**
événements
par an

LE CONGRÈS ANNUEL DE L'UIA C'EST



1 000 avocats de
plus de 80 pays



300 orateurs
de renommée
internationale



Plus de **30** sessions
de travail et réunions
spéciales



100 heures de formation données par des professionnels
du droit reconnus dans les domaines des affaires,
de la politique, des gouvernements et des institutions

Le **Congrès** est une
excellente occasion
d'analyser l'actualité
juridique et de
partager des
expériences dans
tous les domaines
juridiques.

LES PARTICIPANTS AUX CONGRÈS DE L'UIA

- › Avocats de cabinets de différentes tailles
- › Juristes d'entreprises
- › Présidents de barreaux
- › Cabinets internationaux
- › Représentants d'organisations et de fédérations juridiques

DEVENEZ PARTENAIRE DU CONGRÈS DE L'UIA À PARIS !

Le congrès 2024 présente une opportunité unique pour votre organisation d'atteindre des avocats internationaux, des cabinets et des barreaux.

De l'espace d'exposition spécialement conçu pour nos sponsors aux multiples

sessions du congrès, nos sponsors bénéficient d'une exposition continue auprès d'un réseau international d'avocats.

En devenant partenaire de notre congrès, votre entreprise se lie à une association d'avocats accréditée mondialement.

■ DEVENEZ PARTENAIRE DE L'UIA ET DONNEZ À VOTRE STRUCTURE UNE VÉRITABLE VISIBILITÉ

- › Associez votre nom à une organisation internationale d'avocats accréditée auprès de nombreux instituts et organisations juridiques mondiales.
- › Apportez votre soutien au développement du droit international.
- › Faites-vous connaître auprès de nombreuses personnalités du monde juridique, y compris des Présidents des plus grands barreaux du monde et d'avocats de renommée internationale qui disposent d'un important pouvoir d'achat.

THÈMES PRINCIPAUX DU CONGRÈS 2024

- › Mode et développement durable
- › Faut-il et peut-on réguler l'intelligence artificielle ?

Contactez **Noelia Alonso Morán**, Coordinatrice Développement et Partenariats au +33 1 44 88 55 66 ou par email à nalonso@uianet.org.

Noelia vous aidera à sélectionner les meilleures options en fonction de votre budget pour donner à votre entreprise une véritable visibilité auprès d'un public mondial et augmenter l'exposition et les relations avec les participants.

PACKS DU CONGRÈS

L'UIA vous propose différents packs de partenariat qui peuvent s'adapter à tout budget et à toute demande. Contactez-nous pour discuter de vos besoins.

PACKS DE PARTENARIAT	Diamond 30 000 €	Platinum 15 000 €	Gold 9 000 €	Silver 4 500 €
Invitations au congrès				
Invitations au congrès	3	2	1	
Cérémonie d'ouverture				
Le Président de l'UIA nommera et remerciera personnellement le sponsor	●	●		
Partenariat d'une session : thème principal				
Le modérateur nommera et remerciera le sponsor	●			
Vidéo d'une minute affichée avant le début de la session	●			
Partenariat d'une session : session de travail d'une commission				
Le modérateur nommera et remerciera le sponsor	●	●		
<i>Le sponsor n'aura aucun contrôle, ni influence, sur le contenu de la session et/ou la sélection des orateurs, qui resteront la seule responsabilité du président de la commission.</i>				
Activités sociales	Cérémonie d'ouverture ou Cocktail de bienvenue ou Soirée informelle	1 déjeuner (non exclusif)	1 pause café (non exclusive)	
Entrées gratuites pour les activités sociales	6 invitations au dîner de gala	4 invitations au dîner de gala	2 invitations au dîner de gala	1 entrée à la cérémonie d'ouverture et au cocktail de bienvenue
Publicités dans les programmes du congrès	1 page dans le programme d'inscription + 1 page dans le programme final	½ page dans le programme d'inscription + 1 page dans le programme final	½ page dans le programme d'inscription	½ page dans le programme final
Présence dans la zone d'exposition				
Stand	●	●		
Publicité dans les mallettes des participants				
Insertion d'un document publicitaire dans les mallettes des participants	●	●		
Reconnaissance électronique				
Mention de votre nom et/ou logo sur les programmes du congrès	●	●	●	●
Logo avec lien hypertexte sur le site web du congrès	●	●	●	●
50 % de réduction dans le « <i>Juriste International</i> », magazine juridique de l'UIA	●	●	●	●
Logo à inclure dans les bulletins électroniques hebdomadaires à une base de données de plus de 3 500 abonnés	●	●	●	●
Opportunités de marketing				
Posts sur les réseaux sociaux (contenu sur Twitter, LinkedIn, Facebook)	4	3	2	1

CONTRIBUEZ À UN ÉVÉNEMENT EN PARTICULIER

<p>Soirée informelle</p> <p>Présentation de votre structure sur une bannière roll-up à l'entrée du lieu de l'événement. Possibilité de distribution de vos objets promotionnels. <i>4 dîners offerts et 1 page de publicité dans le programme final.</i></p>	10 000 €
<p>Cérémonie d'ouverture</p> <p>Présentation de votre structure sur une bannière roll-up à l'entrée du lieu de l'événement. Possibilité de distribution de vos objets promotionnels. <i>4 entrées offertes.</i></p>	8 000 €
<p>Cocktail de bienvenue</p> <p>Présentation de votre structure sur une bannière roll-up à l'entrée du lieu de l'événement. Possibilité de distribution de vos objets promotionnels. <i>4 entrées offertes et ½ page de publicité dans le programme final.</i></p>	8 000 €
<p>Déjeuner</p> <p>Présentation de votre structure sur une bannière roll-up à l'entrée de la salle de restauration. Mise à disposition d'une table à l'entrée du lieu de l'événement pour votre documentation. <i>4 déjeuners offerts.</i></p>	5 000 €
<p>Dîner de gala</p> <p>Présentation de votre structure sur une bannière roll-up à l'entrée du lieu de l'événement. <i>10 dîners par table offerts.</i></p>	5 000 € par table
<p>Session de travail ou Thème principal</p> <p>Sponsoriser une session de travail est une opportunité unique de combiner votre partenariat avec une session de travail au cours de laquelle les participants ont un intérêt particulier pour votre produit ou service.</p> <p>Vous pouvez sponsoriser la session d'une commission en particulier (par exemple, une banque peut sponsoriser la commission Droit Bancaire, ou un cabinet peut sponsoriser la commission Organisation des Cabinets d'Avocats) ou le thème traité dans la session que la commission tiendra lors du congrès.</p> <p>Pour plus de renseignements sur les sessions de travail prévues au congrès de 2024, merci de bien vouloir consulter notre site web www.uianet.org</p>	4 000 € (thème principal) 3 000 € (session de travail d'une commission)
<p>Petit-déjeuner des First Timers</p> <p>Tenu le premier jour des sessions, votre société peut afficher son nom et son logo sur une bannière roll-up à l'entrée. Mise à disposition sur chaque table d'un porte-nom indiquant « <i>Ce petit-déjeuner est offert par...</i> ». Possibilité de mettre à disposition votre documentation.</p>	2 500 €
<p>Pause café</p> <p>Le matin ou l'après-midi parmi l'un des 3 jours du congrès. Mise à disposition sur chaque table d'un porte-nom indiquant « <i>Cette pause café vous est offerte par...</i> ». Possibilité de mettre à disposition votre documentation.</p>	2 500 €

**CHAQUE ÉVÉNEMENT
SPONSORISÉ INCLUT
AUTOMATIQUEMENT :**

- ➔ **Mention de votre nom et/ou logo** sur les programmes de Paris 2024.
- ➔ **Logo** avec lien hypertexte sur le site web du congrès Paris 2024.
- ➔ **Mention de votre nom et/ou logo** sur les écrans de présentation dans toutes les salles de réunion du congrès.

DEVENEZ EXPOSANT

Une zone d'exposition située dans un endroit privilégié du lieu du congrès vous permet d'exposer les produits de votre société et de donner plus d'informations sur votre marque.

Devenir exposant du congrès vous donne l'opportunité de présenter vos produits et services à tous les participants du congrès.

Le partenariat inclut :

- l'occupation d'un stand de la zone d'exposition ;
- 2 pass d'exposant avec accès aux déjeuners et pauses café le jeudi, vendredi et samedi ;
- l'insertion de votre logo sur le site web du congrès, dans le programme d'inscription, le programme final et sur les écrans de présentation dans chaque salle de conférence.

Exposant	3 500 €
----------	---------



FAITES DE LA PUBLICITÉ PAR L'OBJET

- **Mallettes du congrès :** votre logo sur la mallette du congrès.
- **Stylos :** avec votre logo, distribués dans les mallettes des participants (1 200 unités).
- **Bloc-notes :** avec votre logo, distribués dans les mallettes des participants (1 200 unités).

Mallettes	10 000 €
Stylos	2 500 €
Bloc-notes	2 500 €

Les stylos et bloc-notes sont fournis par vos soins. Le design des articles sera soumis à l'approbation de l'UIA.

Si vous souhaitez que l'UIA prenne en charge la fabrication et l'impression de votre logo sur l'objet choisi, un supplément de 1 000 € sera facturé.



OPPORTUNITÉS PUBLICITAIRES

PROGRAMME D'INSCRIPTION

Le document de l'UIA le plus diffusé. Un total de plus de 14 000 abonnés sur nos comptes Twitter, LinkedIn et Facebook qui reçoivent le programme.

Ce programme de 40 pages annonce le programme scientifique et social du congrès en cours.

Envoyé à tous les membres de l'UIA ainsi qu'à un grand nombre de non-adhérents, c'est le document promotionnel du congrès le plus important et le plus lu par les participants et leurs accompagnants.

- › **Distribution** : 5 mois avant le congrès
- › **Envoi** : 14 000 destinataires dans plus de 110 pays
- › Également disponible sur le **site Web de l'UIA** pendant la période pré-congrès, accueillant plus de 70 000 visites par an
- › **Édition trilingue** (anglais, français et espagnol)



4 ^e de couverture (dos)	5 000 €
2 ^e de couverture	4 500 €
3 ^e de couverture	4 000 €
1 page	3 200 €
½ page	2 000 €

PROGRAMME FINAL

Un outil essentiel pour les participants au congrès de l'UIA. Ils le feuillent continuellement pour trouver toutes les informations pratiques telles que les horaires des sessions scientifiques et des événements, les activités sociales, l'adresse des activités, les horaires de navettes des événements, etc.

- › **Distribution** : sur place, dans la mallette de chaque congressiste
- › **Tirage** : 1 200 exemplaires
- › Également disponible sur le **site Web de l'UIA** pendant le congrès, accueillant plus de 70 000 visites par an
- › **Édition trilingue** (anglais, français et espagnol)

4 ^e de couverture (dos)	3 000 €
2 ^e de couverture	2 500 €
3 ^e de couverture	2 000 €
1 page	1 800 €
½ page	1 500 €

PRÉSENTEZ VOTRE ACTIVITÉ À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

Nous vous proposons d'insérer un document de présentation dans les mallettes remises aux participants pour un montant de **2 500 €**.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTENARIAT

Veuillez compléter en majuscules ce formulaire, examinez les conditions et modalités et retournez à :
UIA - Union Internationale des Avocats : Noelia ALONSO MORÁN, Coordinatrice Développement et Partenariat
9, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris - France
Tél. : +33 1 44 88 55 66 • Email : nalonso@uianet.org

Personne à contacter :	Détails requis pour la facturation (si différents de ci-contre)
Société :	Personne à contacter :
Adresse :	Société :
Code postal : Ville :	Adresse :
État/Région :	Code postal : Ville :
Pays :	État/Région :
Téléphone :	Pays :
Fax :	Téléphone :
Email :	Fax :
Site Web :	NUMÉRO DE TVA :

Je certifie que je suis autorisé(e) à signer le présent formulaire et à conclure le présent contrat de promotion pour le compte du client.

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Date :

Signature de la personne autorisée :

Je voudrais sponsoriser ce qui suit :

PARTENARIAT	
<input type="checkbox"/> Pack Diamond 30 000 €	<input type="checkbox"/> Stylos 2 500 €
<input type="checkbox"/> Pack Platinum 15 000 €	<input type="checkbox"/> Bloc-notes 2 500 €
<input type="checkbox"/> Pack Gold 9 000 €	<input type="checkbox"/> Exposant 3 500 €
<input type="checkbox"/> Pack Silver 4 500 €	<input type="checkbox"/> Insertion de publicité dans la mallette du congrès 2 500 €
<input type="checkbox"/> Soirée informelle 10 000 €	<input type="checkbox"/> ½ page du programme d'inscription 2 000 €
<input type="checkbox"/> Cérémonie d'ouverture 8 000 €	<input type="checkbox"/> 1 page du programme d'inscription 3 200 €
<input type="checkbox"/> Cocktail de bienvenue 8 000 €	<input type="checkbox"/> 2 ^e de couverture du programme d'inscription ... 4 500 €
<input type="checkbox"/> Petit-déjeuner des <i>First Timers</i> 2 500 €	<input type="checkbox"/> 3 ^e de couverture du programme d'inscription 4 000 €
<input type="checkbox"/> Pause café 2 500 €	<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture du programme d'inscription 5 000 €
<input type="checkbox"/> Déjeuner 5 000 €	<input type="checkbox"/> ½ page du programme final 1 500 €
<input type="checkbox"/> Dîner de gala 5 000 € par table	<input type="checkbox"/> 1 page du programme final 1 800 €
<input type="checkbox"/> Thème principal 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 ^e de couverture du programme final 2 500 €
<input type="checkbox"/> Session de travail d'une commission... 3 000 €	<input type="checkbox"/> 3 ^e de couverture du programme final 2 000 €
<input type="checkbox"/> Mallettes 10 000 €	<input type="checkbox"/> 4 ^e de couverture du programme final 3 000 €

En signant et renvoyant le présent formulaire, vous acceptez les conditions et modalités définies à la dernière page du présent document. Le présent formulaire et contrat de partenariat de l'une quelconque des parties de l'UIA auront force obligatoire dès lors qu'ils seront acceptés par un représentant habilité de l'Union Internationale des Avocats pour le congrès annuel de l'UIA. L'UIA se réserve le droit de rejeter le présent formulaire ou de résilier le présent contrat de partenariat à son entière discrétion.

Le logo de la société aux formats **.jpg** et **.eps** en **haute résolution** devra être envoyé par courrier électronique dans un délai d'une semaine à compter du dépôt des présents formulaires et contrat de partenariat.

CONDITIONS GÉNÉRALES 2024

■ Inscription du partenaire, politique en matière de paiement et d'annulation

Toute demande de partenariat doit être rédigée par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet et envoyée par courrier électronique ou postal. Lorsque les partenaires feront la demande, ils seront facturés à hauteur de 100 pour cent du total de la facture, ce montant étant payable à l'UIA dans les 30 jours de la réception de la facture. Le partenariat ne sera confirmé que lorsque la totalité de la somme aura été reçue. Tout versement effectué dans le cadre du partenariat est non remboursable.

■ Utilisation de l'espace/des objets promotionnels

Chaque partenaire devra impérativement porter le badge officiel du congrès de l'UIA à tout moment. Dans le cadre des stands d'exposition, l'ensemble des démonstrations ou des autres activités promotionnelles devront impérativement se dérouler à l'intérieur des limites de la zone attribuée à votre organisation. Le partenaire ne pourra pas distribuer d'objets promotionnels dans une salle de conférence ou lors d'une réunion. Les objets promotionnels d'une société ne devront pas interférer avec le partenariat ou empiéter sur la zone d'exposition d'une autre société.

Les exposants ne pourront céder ou sous-louer aucun espace leur ayant été attribué et ne pourront exposer ou faire de la publicité pour des produits autres que ceux qu'ils fabriquent ou commercialisent dans le cadre de leurs activités habituelles.

■ Participation/badges des exposants

Les exposants se verront attribuer un maximum de deux badges par stand. Les badges d'exposant ne peuvent pas être utilisés par des avocats de quelque nature que ce soit. Les détenteurs de badges d'exposants doivent être employés par la société exposante. Les badges des partenaires seront distribués sur place lors de l'inscription. Les exposants devront impérativement porter leurs badges à tout moment et ces badges seront uniquement délivrés au nom des représentants du partenaire indiqués sur le formulaire d'inscription du partenaire. Le badge ne permet d'accéder qu'à la zone d'exposition. L'accès aux conférences est interdit aux exposants. Les exposants et partenaires ne sont pas autorisés à inviter d'autres personnes dans les zones de conférence ou d'exposition. Dans le cas où l'exposant aurait besoin de badges supplémentaires en plus des deux badges attribués dans le cadre du contrat, des frais supplémentaires de 400 € par badge seront facturés. La notification des changements concernant le personnel de l'exposition doit être envoyée par courriel à nalonso@uianet.org au plus tard cinq jours ouvrables avant le début de la conférence. Aucun badge supplémentaire ne sera délivré lors de l'événement.

■ Construction et aménagement du stand

L'UIA prend en charge l'installation des tables drapées nécessaires, de style uniforme. Tous les objets exposés doivent être confinés dans les limites spéciales du stand, comme indiqué sur le plan ou par les organisateurs du congrès de l'UIA. Tous les stands des exposants doivent

rester dans les limites de l'espace alloué. Les exposants sont responsables de tous les frais de transport, de décoration et de main-d'œuvre en plus de ceux fournis par l'UIA.

■ Le fret de l'exposition

Les exposants sont responsables de la livraison et de l'enlèvement de leur matériel vers et depuis le lieu de la conférence. L'UIA n'est pas en mesure d'aider à l'expédition de matériel à destination et en provenance de la conférence. Toutes les marchandises doivent être étiquetées exactement comme indiqué par l'UIA. L'UIA ne sera pas tenue responsable de la perte de matériel, en particulier s'il est mal étiqueté. Pour toute information relative à l'acheminement, veuillez contacter Noelia ALONSO MORAN au +33 1 44 88 55 66 et nalonso@uianet.org.

■ Libération des stands

Aucun exposant ne commencera à démonter ou à remballer ses produits avant la fin de la dernière pause café du dernier jour du congrès. Chaque partenaire sera responsable de l'emballage et de l'identification du matériel qui devra être prêt à être expédié avant la fermeture du guichet des inscriptions du congrès. Tout objet laissé sur le stand à la fin du congrès et n'étant pas emballé, identifié et marqué comme devant être expédié sera enlevé et détruit.

■ Espace de réception

Il est entendu qu'aucune chambre, aucune suite ou aucun autre espace du lieu où se déroule le congrès ne pourra être utilisé en tant que zone d'exposition, atelier ou à toute autre fin commerciale au bénéfice de l'exposant. Toute organisation de cocktails, de journées portes ouvertes et d'événements similaires par un exposant devra être confirmée par la direction du congrès de l'UIA afin de ne pas entrer en conflit avec les événements du programme.

■ Badges de congressistes offerts

Les badges de congressistes offerts dans le cadre d'un contrat de partenariat ne peuvent être utilisés que par des représentants des sociétés partenaires participant en qualité de congressistes et ne sont valables que pour la personne dont le nom figure sur le badge. Un formulaire doit être complété afin de recevoir l'un de ces badges. Les badges de congressistes offerts doivent être portés à tout moment, ne peuvent être échangés entre collègues et ne doivent pas être modifiés ou recouverts par un autre insigne. Un badge de congressiste offert permet à son détenteur de bénéficier des mêmes avantages qu'un congressiste ayant payé. Les détenteurs de badges de congressistes offerts peuvent participer à la cérémonie de bienvenue, aux conférences mais aussi acheter des tickets pour les événements de l'UIA.

■ Assurance

Tous les exposants DOIVENT souscrire une assurance couvrant les pertes et dommages et une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels ou matériels aux tiers. Les objets utilisés sur le stand devront être couverts dès le moment où ils seront expédiés et pendant leur installation, au cours de la période du

congrès, au moment de la libération du stand et jusqu'à ce que l'ensemble des objets aient été reçus au lieu d'origine. L'exposant assume l'intégralité de la responsabilité de toute perte, tout dommage et toute réclamation concernant des dommages subis par l'équipement du stand de l'exposant et par tout autre bien apporté dans les locaux de l'événement et devra garantir l'UIA contre ces abus, dommages et réclamations.

■ Report ou annulation du congrès

L'UIA sera en droit, à son entière discrétion, de reporter ou d'annuler le congrès et ne sera en aucune façon tenue responsable à l'égard du partenaire au titre des pertes résultant de ce report ou de cette annulation. L'UIA ne sera pas tenue d'exécuter les dispositions du présent contrat relatives à la mise à disposition d'un stand d'exposition dans le cas où l'absence de mise à disposition serait due à l'une des causes suivantes : les locaux endommagés ou détruits par un incendie, un cas fortuit, un ennemi public, une guerre ou des insurrections, des grèves, une loi, ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'UIA. Toutefois, dans l'éventualité où l'UIA serait dans l'impossibilité d'organiser un congrès pour l'une des raisons indiquées ci-dessus, elle remboursera au partenaire les sommes qu'il aura déjà versées au titre du partenariat.

■ Loi applicable et attribution de compétence

Tous les contrats seront exclusivement régis par le droit français et interprétés selon ce droit sans qu'il soit tenu compte des principes [de conflit] de lois.

■ Droit à l'image

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix peuvent être enregistrées ou filmées pendant toute la durée du congrès et, en signant ce formulaire d'inscription, accorde à l'UIA le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements concernés par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée, entièrement gratuite.

■ Protection des données personnelles

Les données personnelles que vous nous communiquez seront traitées par l'Union Internationale des Avocats (UIA) dont le siège social est situé au 9 rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris (Tél : +33 144 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77 - privacy@uianet.org), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le règlement n° 2016/679 relatif à la protection des données, ainsi que de son entrée en vigueur le 25 mai 2018. Pour plus d'informations, veuillez consulter <https://www.uianet.org/fr/politique-de-protection-des-donnees-utilisation-des-cookies>

Vous avez le droit d'accéder à vos données et de les faire rectifier si nécessaire. Vous pouvez vous opposer à tout traitement de vos données que nous effectuons aux fins de nos intérêts légitimes. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, ou déposer une réclamation, merci de contacter la CNIL (Autorité française de protection des données).